



ELECTION DES MEMBRES DE LA DELEGATION DE LA LIGUE A L'ASSEMBLEE FEDERALE

DECLARATION DE CANDIDATURE

A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier électronique au plus tard le 06 octobre 2026 à l'adresse suivante : csoe@lpiff.fr.
La mention suivante doit être indiquée dans l'objet du mail : « Election de la délégation de Ligue ».

Nous soussigné(e)s

• Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue à l'Assemblée Fédérale, au poste de (cocher la case idoine) :

- ☐ Président Délégué de la Ligue
- ☐ Délégué par tranche de 50 000 licences
- ☐ Suppléant du Président des HAUTS-DE-SEINE

• Conformément à l'article 10 des Statuts de la L.P.I.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet :

- d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article 131-26 du code pénal,
- d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,

qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u> (le cas échéant)				

Fait à le

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 10 des Statuts de la L.P.I.F.F..

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.